

**8ème COMITE DE PILOTAGE DU
FONDS DE SOUTIEN AUX ORGANISATIONS FEMINISTES (FSOF)**

COMPTE-RENDU

Lundi 15 juillet 2024 de 14h00 à 16h00 – FORMAT HYBRIDE

Participant.e.s au COPIL :

MEAE

- Clélia Chevrier Kolačko, Directrice adjointe des Affaires globales
- Thibaut Lespagnol, Délégué adjoint pour les relations avec la société civile et les partenariats
- Marie Soulié, Cheffe de la Mission de la diplomatie féministe et de l'éducation
- Yacine Ouali, Rédacteur Pilotage stratégique et opérationnel de l'AFD à la Sous-direction du développement
- Christelle Rod, Rédactrice Centre de crise et de soutien
- *Emilie Maria, Rédactrice FSOF, Observatrice*
- *Léa Tardieu, Rédactrice société civile, Observatrice*

AFD

- Marie Bjornson-Langen, Responsable adjointe de la Direction Solutions de Développement Durable
- Stéphanie Lanfranchi, Responsable du département Mobilisation et des Partenariats Nationaux Département des Partenariats
- Nicolas Le Guen, Responsable de la Division des Organisations de la Société Civile
- Philippe Galland, Responsable adjoint de la Division Lien social
- *Emmanuelle Cathelineau, Responsable de projets, division des Organisations de la Société civile, Observatrice*
- *Mar Merita Blat, Experte genre, Division Lien Social, Observatrice*
- *Perrine Bonvalet-Döring, Experte genre, Division Lien Social, Observatrice*
- *Camila Cuevas Barberousse, Stagiaire chargée de mission, Division Lien Social, Observatrice*

Personnalités qualifiées

- Fawzia Baba Aissa, Co-fondatrice et membre du Conseil d'Administration du Fonds pour les Femmes en Méditerranée (FFMed)
- Dr Fatou Sow, Sociologue (HDR), CNRS, Université Paris-Diderot et Université Cheikh Anta Diop, spécialiste en études féministes

Ordre du jour synthétique :

Modération : Philippe Galland (AFD)

14h00 - 14h10 : Tour de table et introduction

14h10 – 14h20 : Accueil et mots de présentation de Mme Fatou Sow

14h20 - 14h50 : Etat d'avancement de la programmation 2024 et perspectives pour la fin d'année et pour 2025 par canal

14h50 – 15h50 : Discussions autour de l'amélioration du FSOF dans le cadre de sa deuxième phase

15h50 – 16h00 : Date du prochain COPIL et prochains chantiers (MEAE)

1. 14h00 - 14h10 : Tour de table et introduction

[AFD et MEAE]

- Les représentants ont salué la participation de Mme Fatou Sow et celle de Fawzia Baba-Aissa qui constituent un bel exemple de gouvernance ouverte.

[Fawzia Baba-Aissa]

- Mme Fawzia Baba-Aissa s'est réjouie de la présence de Fatou Sow et a indiqué son intention de faire remonter les préoccupations exprimées par la société civile partie prenante du FSOF.

2. 14h10 – 14h20 : Accueil et mots de présentation de Mme Fatou Sow

[Fatou Sow]

- Mme Sow a présenté plusieurs de ses engagements féministes notamment sur le sujet de la représentation des femmes en politique (Présidente du Board of Trustees de DAWN). Coordinatrice pendant 10 ans du réseau Femmes sous loi musulmane, elle interroge les liens entre religion, culture et politique, à travers son expérience avec les organisations de la société civile et constate la montée des conservatismes (publication de « Genre et Fondamentalismes »). Ancienne présidente du réseau de recherche de la santé de la reproduction en Afrique francophone, elle a coordonné l'ouvrage « Notre corps, notre santé, la santé et la sexualité des femmes en Afrique subsaharienne ».

3. 14h20 - 14h50 : Etat d'avancement de la programmation 2024 et perspectives pour la fin d'année et pour 2025 par canal

[AFD]

- **Pour le canal 1, en 2024, un total de 35,5 millions d'euros d'engagements financiers est prévu.** Cette somme est répartie entre les appels à projets et les projets labellisés. Pour les appels à projets, un montant de 14 millions d'euros est alloué, réparti entre deux thématiques :
 - L'appel à projets "Violences basées sur le genre et Justice" (CZZ3645) pour un montant de 8 millions d'euros. Son objectif est de rendre visibles toutes les formes de violences basées sur le genre et de soutenir le renforcement des capacités des mouvements féministes, en particulier dans les dimensions juridique et juridictionnelle, ainsi que dans la prise en charge holistique des victimes, incluant les aspects juridiques, psychosociaux, socio-économiques et médicaux. Ce projet concerne 8 pays répartis en deux lots géographiques.
 - L'appel à projets "Autonomie corporelle en matière de santé sexuelle et reproductive" (CZZ3751) pour un montant de 6 millions d'euros. Son objectif est d'améliorer l'accès à l'avortement sécurisé et de promouvoir l'autonomie corporelle en matière de santé sexuelle et reproductive. Ce projet concerne 1 à 2 régions et est le premier appel à projets sur cette thématique, aligné avec les engagements de la France en matière de DSSR. Les OSC ont jusqu'au 30 août pour déposer leurs dossiers.

Les objectifs financiers sur le Canal 1 seront dépassés pour l'année 2024.

- Les projets labellisés bénéficient d'une enveloppe de 21,5 millions d'euros en 2024. Le projet "Fonds Genre Sahel Phase 2" (CZZ3661), porté par Expertise France, reçoit 3,5 millions d'euros. Le projet "Women Lead in Emergencies" (CZZ3620), avec un financement de 7 millions d'euros, est porté par CARE France en Ukraine, Éthiopie, Bangladesh et Colombie. Enfin, le projet "I SAH GDS Tchad" (CTD1280), mobilise 11 millions d'euros.
- Depuis le dernier COPIL, 9 250 000 euros ont été versés pour les projets octroyés en 2022, tels que "IGNITE Education" et "Femmes, Paix et Sécurité". Des versements supplémentaires de

29 500 000 euros sont attendus au second semestre 2024. Le taux de décaissement des projets est de 75% pour les projets octroyés en 2020, 40% pour les projets octroyés en 2021, 34% pour ceux octroyés en 2022, 4% pour les octrois de 2023 et aucun versement effectué à ce jour pour les projets qui ont été ou seront octroyés en 2024. Le total des subventions décaissées s'élève à 37%, en moyenne, toutes années d'octroi confondues.

- **Pour 2025, des appels à projets d'un montant total de 18 millions d'euros sont envisagés sous réserve de la validation finale de la programmation.** Parmi ces projets, l'appel à projets "Violences basées sur le genre et numérique" (CZZ3842) bénéficierait de 8M€, l'appel à projets "Féminismes et Adolescence" (CZZ2841) recevrait 4M€ et le refinancement du fonds intermédiaire « Féministes en action » (CZZ2790 02) mobiliserait 6M€.

[Fawzia Baba Aissa]

- **Une clarification de la méthodologie de financement du FSOF a été demandée concernant la part de l'enveloppe budgétaire pour les projets labellisés.**
 - L'AFD a rappelé que les bénéficiaires finaux de tous les projets du FSOF, y compris des projets labellisés, sont des organisations féministes et que ces projets doivent respecter les critères du FSOF. D'autre part, la labellisation est un levier de mobilisation en interne, permettant de générer davantage de financements pour les organisations féministes.
 - Le MEAE a réaffirmé que la labellisation permettait de reconnaître le droit d'initiative des OSC, notamment locales, qui sont invitées à présenter leurs projets aux ambassades, afin d'envisager des modalités de soutien flexibles.
- **Sur le canal 2, l'AFD a présenté l'état d'avancement de la programmation 2024.** En 2024, quatre projets ont été approuvés et labellisés FSOF pour un montant total de 5,632M€. Ces projets comprennent la troisième phase du projet de lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants, mené par Agir Ensemble pour les Droits Humains (AEDH) en Colombie, un projet multipays (Asie et Amérique latine) porté par CARE France axé sur les enjeux de genre et de climat, ainsi que deux projets menés par des OSC de droit local. L'un de ces projets, mené par l'Organisation guinéenne de défense des droits de l'homme et du citoyen en Guinée, finance un centre pour survivantes de violences sexuelles. L'autre concerne le travail de "soin" non rémunéré et est porté par la Fundacion Bien Humano en Colombie.
- D'ici la fin de l'année 2024, six autres projets représentant un montant total de 7,345M€ pourraient être labellisés FSOF. L'AFD a souligné que les objectifs I-OSC fixés à 5M€ ont été dépassés en 2024, alors qu'il reste encore deux comités ONG d'ici la fin de l'année.
- Dans le portefeuille FSOF I-OSC, une proportion importante d'OSC provient des pays partenaires. Le renouvellement de projet pour de nouvelles phases permet d'accompagner les structures sur une période pouvant aller jusqu'à neuf ans.
- Plusieurs évaluations des premières phases de projet, ont souligné leurs impacts très positifs. Les effets mesurés incluent des améliorations significatives des connaissances techniques des militantes, de leur capacité d'analyse, de leur leadership et de leur estime de soi. Ces projets ont également entraîné des changements en termes de gouvernance, avec une vision plus clairement définie, et la création de nouvelles structures collectives. Les compétences acquises en gestion administrative et financière ont facilité l'obtention de financements et le développement de fonds propres. De plus, les projets ont contribué au plaidoyer pour des réformes politiques majeures comme la légalisation de l'IVG au Bénin jusqu'à douze semaines de grossesse.
- Pour 2025, l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) du dispositif Initiatives OSC s'est clôturé en mai dernier avec un périmètre restreint, en prévision d'une enveloppe budgétaire limitée. Au stade de la pré-sélection, huit demandes de renouvellement de financement pour des projets

labellisés FSOF portés par des OSC françaises (8,2M€) ont été identifiées, ainsi que neuf projets d'OSC des pays partenaires potentiellement labellisables FSOF (5,65M€).

- Ces estimations doivent être considérées avec prudence puisque tous les dossiers ne sont pas nécessairement déposés, acceptés, instruits puis octroyés. Seuls les dossiers complets et le dialogue avec les OSC permettent de valider la labellisation.
- Sur le canal 2, le taux de décaissement des subventions est de 100% pour les projets octroyés en 2020, 88% pour ceux octroyés en 2021, 76% pour les octrois de 2022, 46% pour ceux de 2023, et aucun versement à ce stade n'a encore été effectué pour les projets octroyés en 2024. 73% des subventions accordées ont été décaissées, toutes années d'octroi confondues. Pour rappel, les projets I-OSC sont décaissés en deux fois : le premier versement à la signature et le second versement à l'issue de la première tranche, qui est en général de 18 mois.

[MEAE]

- **Sur le canal 3, le MEAE a annoncé onze projets FEF, pour un montant total de 4 millions d'euros, approuvés pour 2024, répartis en Afrique, Europe, Amérique latine et Asie.** Les thématiques abordées par ces projets incluent les droits et la santé sexuels et reproductifs (DSSR), le soutien aux survivantes de violences basées sur le genre, la lutte contre les inégalités économiques et le renforcement des organisations créées et dirigées par des jeunes féministes. Le dernier comité de sélection de projets FEF aura lieu en novembre et permettra de labelliser de nouveaux projets FSOF. Sur ce dispositif, un projet intitulé "Non au backlash" a été lancé par la Direction des affaires globales (DAG) en partenariat avec l'African Women's Development Fund (AWDF), avec un budget de 1 million d'euros sur deux ans.
- Le Centre de crise et de soutien (CDCS) du MEAE a présenté les projets FSOF dans des contextes de crises et de conflits. Pour 2024, aucun chiffre exact ne peut, à ce stade, être communiqué, mais deux projets ont été pré-identifiés pour labellisation. En 2023, douze projets ont été labellisés FSOF en Asie (Afghanistan), en Amérique latine (Colombie), au Sahel, au Moyen-Orient (Jordanie Liban, Territoires palestiniens). Les thématiques de ces projets incluent, entre autres, les DSSR, la lutte contre les violences faites aux femmes et l'éducation des filles en situation de crise.

[Fawzia Baba Aissa]

- **Les fonds d'urgence et de crise sont d'une grande importance. Existe-t-il un fonds dédié au FSOF au sein de l'enveloppe du CDCS ?**
 - Selon la Stratégie humanitaire de la France, 85% des projets doivent être CAD 1 ou CAD 2, avec un objectif de 20% de CAD 2 d'ici 2027. Les fonds FSOF du CDCS sont alloués sur demande des OSC françaises, locales et internationales à travers le Fonds d'urgence humanitaire et de stabilisation, qui repose sur le programme P209. S'agissant d'un outil de réponse d'urgence, les financements sont octroyés tout au long de l'année avec une programmation flexible par zone géographique. Il est possible pour tous les services et ambassades de consulter des partenaires locaux afin de faire remonter des besoins et thématiques d'intervention.

Les décisions prises :

- Poursuivre l'actualisation du tableau de programmation, incluant les informations sur les versements.
- Atteindre les objectifs de programmation pour 2024 et 2025, en respectant les engagements financiers et thématiques.
- Partager la vision globale avec les OSC quant à la labellisation afin d'assurer une compréhension commune des trois canaux disponibles à l'occasion de la prochaine réunion de

concertation (explicitation des critères de labellisation dans les trois canaux, notamment pour les projets portés par le CDCS ; revoir les modalités de transmission des informations disponibles dans le cadre des projets labellisés, notamment pour donner plus de visibilité aux informations relatives aux AAP qui peuvent être lancés au sein des projets du FSOF, après octroi.)

4. 14h50 – 15h50 : Discussions autour de l'amélioration du FSOF dans le cadre de sa deuxième phase

a. 14h50 – 15h15 : Orientations quant aux enjeux de refinancement et de stratégie partenariale pour la deuxième phase du FSOF

[AFD]

- Les enjeux du refinancement des fonds intermédiés ont été évoqués et plusieurs paramètres ont été discutés comme l'efficacité des fonds (selon les outils d'évaluation et de redevabilité), la pérennité des actions, le respect du cadre stratégique et de redevabilité du FSOF, l'impact du fonds intermédié sur un large panel d'OSC, la composition et la gouvernance des consortiums, l'apprentissage en matière de mobilisation des ressources, etc. Ces enjeux doivent continuer d'être discutés pour définir des principes prochainement validés par l'AFD et le MEAE.

[Fawzia Baba Aissa]

- Les petites associations peuvent difficilement se concentrer simultanément sur la recherche de financements et sur la mise en œuvre de leurs actions, d'où l'importance de renouveler les financements pour les rendre autonomes. La priorisation des financements aux petites associations pour les renouvellements répond à un principe de justice.

[Fatou Sow]

- Collaborer avec différents bailleurs, notamment étatiques, peut présenter des difficultés pour les OSC féministes. Lorsque les OSC féministes ne peuvent s'identifier comme telles, elles peuvent mettre l'accent sur des thématiques désormais plus consensuelles et centrées sur leurs préoccupations, comme la justice économique.

[MEAE]

- Des pistes sont à explorer quant aux possibilités de partenariat financier et stratégique dans le cadre du FSOF. L'importance d'un système partenarial transparent et défini, permettant d'assurer plus de visibilité et d'assurer la compréhension de l'accès aux financements, a été souligné, en rappelant que la France est le premier pays bailleur pour les OSC féministes. La présence du FSOF doit être renforcée dans des groupes dédiés aux organisations féministes et dans des espaces de concertation multi-acteurs. Continuer d'investir dans l'Alliance pour les mouvements féministes, à laquelle le MEAE et l'AFD participent activement, est crucial.

[Fawzia Baba-Aissa]

- Il est crucial de respecter les demandes et besoins des OSC, même si les bailleurs peuvent rechercher une visibilité stratégique et politique en les finançant. Les moyens de la philanthropie ne doivent pas être fléchés trop massivement vers des procédures plus complexes comme celles de l'AFD. Le manque de traduction, notamment vers l'espagnol et l'anglais des comptes-rendus de réunions et des documents du FSOF, limite la compréhension du fonctionnement du

FSOF et donc, sa visibilité. Il est d'une grande importance pour l'AFD et le MEAE de participer à la journée pré-forum de l'AWID, en décembre 2024.

[Fatou Sow]

- La diversification des sources de financement des mouvements féministes est un enjeu central de l'écosystème. Des pistes de coopération sont à approfondir avec le Canada, les Pays-Bas, l'Italie, le Royaume-Uni, des fondations (Ford, Chanel, Wellspring, Open Society et Hewlett), ainsi que d'autres banques de développement (USAID, SIDA).

Les décisions prises :

- Les principes du refinancement des fonds intermédiaires seront partagés à destination des OSC lors de la prochaine réunion de concertation. Des échanges complémentaires auront lieu dans les prochains mois et alimenteront une note pour décision du COPIL.
- La traduction des documents du FSOF sera désormais systématique, notamment pour les informations relatives aux appels à projets.
- L'élaboration d'une stratégie partenariale claire implique la réalisation d'une cartographie des bailleurs de fonds féministes pour détailler et identifier des opportunités de cofinancement et de collaboration, détaillées lors du prochain COPIL pour décision.

b. 15h15 – 15h40 : Suivi des recommandations de l'évaluation

[AFD]

- Un chantier sera lancé fin 2024, consistant en la réalisation d'une **cartographie des organisations féministes financées dans le cadre du FSOF**, en réponse à la recommandation issue de l'évaluation à mi-parcours du FSOF d'alimenter la communauté du FSOF. Afin de disposer d'outils adaptés pour chaque canal, il est proposé de mieux structurer le suivi géographique du FSOF. Cette cartographie vise à renforcer la coordination du FSOF au niveau local, à travers les agences AFD et les ambassades. Elle pourra être actualisée de manière régulière et autonome par l'équipe de coordination technique.
- Le **renforcement des ressources humaines à l'AFD**, approuvé lors de la réunion du comité de pilotage du FSOF du 19 janvier 2023, est toujours en cours. Le budget de l'unité de gestion FSOF sera alimenté annuellement par 2% du montant financier de chaque appel à projets octroyé sur le canal 1. En lien étroit avec le MEAE, les deux personnes recrutées seront responsables de l'animation, de l'opérationnalisation, de la redevabilité et du respect du cadre stratégique du FSOF pour les deux canaux gérés par l'AFD.

[Fawzia Baba-Aissa]

- Ce chantier pourrait répondre aux enjeux d'une plus grande harmonisation des procédures de redevabilité entre les différents consortiums.
 - L'AFD et le MEAE ont rappelé qu'une harmonisation des procédures avait été mise en place en 2023, mais que si des manquements existaient, ils devaient être signalés.

[AFD]

- Un nouveau processus de dialogue a été accueilli favorablement lors de la réunion de concertation en amont du FSOF du 4 juillet. Il vise à identifier conjointement avec la société civile, les sujets des appels à projets pour les années 2026 et 2027. Quatre thèmes seront identifiés par l'AFD et le MEAE au dernier trimestre de 2024. Puis, deux réunions de concertation avec la société civile permettront de valider les thèmes retenus et valider leur ordre

de passage. Ce processus permettrait de laisser plus de temps d'échange lors des réunions de concertation FSOF sur les autres sujets à l'ordre du jour.

c. 15h40 – 15h50 : Communication

[MEAE]

- Les temps forts internationaux sont cruciaux pour rendre le FSOF plus visible et asseoir son positionnement stratégique. L'enjeu du renforcement de la présence des organisations féministes, dans les espaces multilatéraux comme lors de la 60e session de la Commission de la condition de la femme (CSW), a été souligné. A ce titre, l'organisation du Sommet de la Francophonie en France est considérée comme une forte opportunité.
- Sur le plan communicationnel, le MEAE a rappelé la création et la traduction de la page dédiée au FSOF sur le site France Diplomatie, disponible en français, espagnol, anglais et allemand. Le FSOF est également valorisé à chaque événement. La communication sur les réseaux sociaux pour chaque projet phare, notamment au sein de l'équipe France, est essentielle. La création et l'actualisation des supports de communication, tels que qu'une infographie et une plaquette par le MEAE, ainsi que d'un bilan 2020-2023 par l'AFD, ont été annoncées. Enfin, le MEAE a souligné l'importance d'adapter la communication au niveau local, en utilisant du matériel spécifique pour chaque région pour une meilleure pertinence et efficacité et dans le souci de renforcer une approche « ne pas nuire ».

Les décisions prises :

- La cartographie pour la structuration du suivi du FSOF sera lancée au cours du deuxième semestre 2024 et menée à bien d'ici le premier semestre 2025.
- Le renforcement des ressources humaines consacrées au FSOF prévoit la création d'une unité de gestion (UGP) pour coordonner les projets des canaux 1 et 2 de l'AFD, et sera mise en place au deuxième semestre 2024.
- Pour le choix des thématiques des fonds intermédiés en concertation avec la société civile, deux réunions seront organisées entre l'AFD, le MEAE et la société civile afin d'identifier les prochaines thématiques pour 2026 et 2027.
- Un plan de communication est défini et comprend la valorisation du FSOF, et notamment des OSC financées par le FSOF à chaque événement, l'adaptation de la communication au niveau local, ainsi que la finalisation de l'actualisation des supports de communication (site, plaquette, bilan, fiches pays).
- La traduction des documents stratégiques se fera en anglais et en espagnol (cadre stratégique, et autres documents de communication en cours d'actualisation – site, plaquette, bilan). Les réunions de concertation seront traduites en simultané en anglais et en espagnol grâce au budget de l'UGP.

5. 15h50 – 16h00 : Date du prochain COPIL et prochains chantiers

[MEAE]

- Le MEAE a partagé la liste des prochains chantiers, incluant l'évaluation 2025 et l'animation géographique. La publication de la prochaine stratégie en matière de diplomatie féministe a été évoquée comme temps d'actualisation des documents cadres du FSOF, afin de s'assurer de leur cohérence avec les priorités portées par la France. A ce titre, les membres du COPIL pourront être sollicités.

- Enfin, l'organisation de la prochaine Conférence des diplomaties féministes par la France en 2025 a été mentionnée comme prochaine échéance clé de valorisation de la société civile féministe internationale.